

Initiatives ministérielles

pays en bordure du Pacifique envers qui nous voulons être des partenaires commerciaux honnêtes, ouverts et équitables et envers lesquels nous ne voulons pas être injustes.

Voilà ce que veulent les Canadiens et ce sont les électeurs qui le feront clairement comprendre, parce que, je vous le dis, l'ALÉNA n'est pas un *fait accompli* et les élections auront lieu avant que les Américains le ratifient. Il n'y a qu'un pays où l'on force le corps législatif à l'adopter, c'est le Canada. Les autres pays admettent que leur population respective doit avoir le temps d'examiner l'accord comme il faut et d'en débattre. C'est précisément ce que nous voulons pour les Canadiens, parce que nous sommes d'avis que si nous en avons le temps et la possibilité, nous aurions une politique et une stratégie commerciales qui donneraient aux Canadiens cette ouverture sur le monde dont nous avons tant besoin.

M. Peter L. McCreath (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai écouté ce qu'a dit le député et je dois dire que je ne suis pas habitué à un tel manque de contrôle de sa part. Quand il parle des agissements dégueulasses de ce côté de la Chambre, je me demande s'il était présent aujourd'hui lorsque, au cours de la période des questions, certains de ses collègues ont essayé de tirer parti à des fins politiques de la mort de 26 mineurs.

Mais revenons-en à l'objet du débat d'aujourd'hui, le commerce. Le député cite des statistiques en toute insouciance. En fait, il se sert des statistiques comme un ivrogne d'un réverbère, comme d'un point d'appui et non comme d'une source d'éclairage. Je vais vous en citer des statistiques. Ce sont là les résultats de l'ALÉ. Exportations de marchandises à destination des États-Unis, en hausse de 19,2 p. 100, un taux record. Accès des produits canadiens au marché américain, accru. Investissements étrangers directs au Canada, en hausse. Investissements en capital, en hausse. Voilà ce qu'a donné l'ALÉ.

Nous nous sommes servis de l'ALÉNA comme d'un moyen d'accroître encore les avantages du libre-échange pour le Canada, de faire du mécanisme de règlement des différends un mécanisme équitable et objectif. L'ALÉNA facilitera les déplacements pour affaires et nous mettra à l'abri de nouvelles mesures protectionnistes américaines. Je pourrais citer d'autres avantages, mais c'est inutile, les faits sont là. Il n'y a absolument rien à ajouter. L'ALÉNA est compatible avec le GATT et je suis sûr que mon collègue qui s'y connaît si parfaitement en commerce, le sait très bien.

Rien dans l'ALÉNA ne va entraver les initiatives prises par le gouvernement afin d'accroître les échanges commerciaux avec les pays d'Asie, des Caraïbes et des autres régions du monde.

Notre Parti appuie sans réserve l'ALÉNA. Nous savons quelle est la position du NPD. Le NPD est totalement contre. Mais qui parle au nom du Parti libéral? Est-ce le député, qui est partisan de l'isolationnisme, ou est-ce son collègue d'Etobicoke-Nord, qui est partisan du libre-échange? Est-ce pour cette raison que la position du Parti libéral sur cet accord commercial est tellement peu définie, se situe quelque part entre les deux?

Le président suppléant (M. Paproski): Je pense que c'est la question.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, il y a sans doute dans l'énorme verbiage que nous venons d'entendre l'amorce d'une question, et je vais faire de mon mieux pour la trouver.

• (1720)

Commençons par les statistiques. J'espère que mon collègue va rester pour écouter. Il n'était peut-être pas à la Chambre lorsque nous avons abordé la question, mais je tenais à lui signaler que, s'il examine notre performance dans les échanges avec les États-Unis avant et après la conclusion de l'Accord de libre-échange, il constatera que notre balance commerciale avec les Américains était plus élevée avant l'accord qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Si cet accord était si extraordinaire, nous aurions dû pouvoir faire mieux. Mais, au contraire, la balance commerciale est plus faible que pendant les quatre années qui ont précédé l'accord.

Permettez-moi de signaler un autre fait qui n'est pas sans conséquence. Je sais que le ministre du Commerce extérieur l'a écarté du revers de la main. Il n'est pas ministre du Commerce extérieur, en fait, mais du Commerce continental. Il ne se soucie pas de ce qui se passe à l'échelle internationale. Je voulais lui signaler que, une fois de plus, notre excédent de 1992 était le plus faible que nous ayons eu depuis 1981. Sur une période de 20 ans, nous avons enregistré en 1992 le plus faible excédent dans nos échanges avec le monde entier pour la bonne raison que nous avons perdu la possibilité de vendre dans le monde entier.

Permettez-moi aussi de faire remarquer, car il est très important de le noter, que la majeure partie de notre balance commerciale de 1992, dont le ministre parle avec tant d'enthousiasme, est attribuable au secteur de l'automobile, qui n'a rien à voir avec cet accord de libre-échange. Ces échanges sont encadrés par le pacte canado-américain de l'automobile, négocié par notre